



Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

Réunion du Lundi 29 Octobre 2018

Présents : MM. Eric BERTIN, Dominique D'AGOSTINO.

Assiste : M. Yves BEGON, Président du département sportif

HORAIRES NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES DES CETTE SAISON (2018/2019)

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables dès le début de la saison 2018-2019 (cf. : article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la LAuRAFoot).

« Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et coupe LAuRA), le **samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.**

La Commission sportive communique le jour et l'heure retenu, qui devient l'heure légale, à l'ensemble des clubs.

Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs (sauf disposition particulière adoptées par la Commission Régionale Sportive. A défaut, l'heure retenu sera celui défini par le club recevant.

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 Futsal sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00. La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ».

Lever de rideau (cf. : Art. 4.6)

Le match devra débuter 2 heures minimum avant le coup d'envoi du match principal tout en respectant la plage horaire imposée pour le championnat de Ligue.

FORMATIONS TECHNIQUES (Rappel)

Inscriptions sur le site internet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

* **Module Futsal de base (découverte + perfectionnement)**

du 02 au 05 janvier 2019 à LYON.

*** Certification Fédérale Futsal de base**

le 18 janvier 2019 à LYON.

le 24 mai 2019 à ANDREZIEUX BOUTHEON.

COUPE NATIONALE FUTSAL- 3^{ème} tour

Suite à l'entrée en lice des clubs de Futsal R1, la Commission a procédé au tirage au sort des rencontres comptant pour le 3^{ème} tour (tour de cadrage) de la phase régionale de la Coupe Nationale Futsal.

Ces rencontres sont programmées pour le samedi 03 novembre 2018 à 18h00 aux gymnases des clubs 1ers nommés.

Utilisation de la F.M.I. et transmission des résultats dès la clôture à l'issue de la rencontre et avant le dimanche 20h00 sous peine de sanction.

RECEVANTS		VISITEURS	
581081	R.C.A FUTSAL (Moirans)	553088	VIE ET PARTAGE (Echirolles)
523483	A.S. MONTCHAT LYON	590349	CALUIRE FUTSAL CLUB
554218	CONDRIEU FUTSAL CLUB	581487	FUTSAL COURNON
554468	CLERMONT L'OUVERTURE	523650	F.C. de LIMONEST

Les autres équipes qualifiées sont exemptes de ce 3^{ème} tour.

Le 4^{ème} tour régional est prévu pour le **samedi 24 novembre 2018.**

MATCH EN RETARD -

R2 FUTSAL – Poule B :

* Match n° 23104.1 : Futsal Club MORNANT / A.S. ROMANS Futsal (du 27/10/2018) est reprogrammé au dimanche 18 novembre 2018 à 17h00.

Yves BEGON,

Eric BERTIN et Dominique D'AGOSTINO,

Président des Compétitions

Co-Présidents